

**COMITÉ MONÉTAIRE  
FINANCIER NATIONAL  
DU GABON**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le lundi 29 octobre 2012 à Libreville, sous la présidence de Monsieur Désiré GUEDON, Ministre Délégué de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international*, le Comité a noté que la croissance mondiale s'affaiblirait en 2012 pour se situer à 3,0 % au lieu de 3,7% en 2011. Cette modération de l'activité économique mondiale concernerait aussi bien les pays avancés que certains pays émergents, avec toutefois des déséquilibres de nature fondamentalement différente.

Sur *les marchés de matières premières*, les cours demeureraient favorablement orientés.

Dans *les pays avancés*, la production intérieure brute serait en léger recul à 1,1% en 2012 contre 1,3% en 2011. Le résultat global de ce groupe de pays serait impacté par la mauvaise performance de la zone euro (-0,5%), dans un contexte de resserrement des politiques budgétaires, de fragilité des banques, d'atonie du marché du travail et d'incertitudes sur les perspectives de croissance.

Dans *la Zone CEMAC*, l'activité économique devrait rester vigoureuse et la croissance s'établirait à 5,8 % en 2012 contre 5,3 % en 2011. La bonne tenue de l'économie serait essentiellement attribuable au bon niveau des productions pétrolière, minière et gazière.

Concernant *l'activité économique nationale*, les indicateurs sectoriels à fin juin 2012 se consolideraient. Le taux de croissance s'établirait à 7,2% en 2012 contre 8,2%, en 2011.

Dans le *secteur primaire*, la production de minerais et d'agglomérés de manganèse enregistrerait un léger recul, mais bénéficierait en fin de période de cours élevés. Celle du pétrole resterait stable

*Le secteur secondaire* se caractériserait en 2012 par des bonnes performances qui se consolideraient dans l'agroalimentaire, l'industrie du bois, et l'énergie ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics.

Le *secteur tertiaire* serait marqué par l'orientation positive des activités dans le commerce général et la distribution des produits pétroliers, en raison d'un raffermissement de la demande intérieure.

Abordant le point sur les *finances publiques*, le Comité a noté que l'exécution des opérations financières de l'Etat à fin juin 2012 s'est traduite par un excédent budgétaire base ordonnancement attribuable à une hausse des ressources plus importante que celle des dépenses. Le taux d'endettement, pour sa part, se situerait autour de 15% du PIB.

Il a noté, sur la base du cadre macro-économique de la BEAC, le respect par le Gabon des quatre critères de convergence fixés par la CEMAC dans le cadre de la *surveillance multilatérale* des économies de la Zone.

Le Comité a pris acte de l'évolution de la *situation monétaire* à fin août 2012, qui s'est caractérisée, en glissement annuel, par une consolidation des agrégats monétaires notamment: i) une augmentation des avoirs extérieurs nets de 2,6% à 1212,8 milliards ; ii) une hausse du crédit intérieur de 52,8% à 936,9 milliards ; iii) une progression de la masse monétaire de 22,4% à 1952,9 milliards ; iv) un taux de couverture extérieure de la monnaie de 90,0 % contre 89,2% en août 2011.

La *situation bancaire* d'ensemble du Gabon demeure satisfaisante avec une progression du total agrégé des bilans des banques.

Le Comité a pris connaissance des résultats du cadrage macroéconomique mis à jour de la *programmation monétaire*.

**Le Président du Comité**



**Désiré GUEDON**